

Fresnes, championne de la géothermie pour la 8^e année consécutive

Le 14 décembre 2023

Pour la 8^{ème} année consécutive, la Ville de Fresnes s'est vu décerner le label éco-réseau de chaleur lors des 19^{ème} rencontres des réseaux de chaleur et de froid, organisées à Paris par l'AMORCE (Agence Nationale des Collectivités Territoriales et des Professionnels pour la Gestion des Déchets, de l'Énergie, des Réseaux de Chaleur et de l'Environnement).

Représentée par la Maire, Marie Chavanon et une délégation, la Ville a reçu cette distinction pour ses initiatives en matière de développement de son réseau de géothermie. Ce système novateur permet aux habitants de Fresnes de bénéficier d'un chauffage plus propre et plus économique.

La géothermie à Fresnes, une longue histoire

La géothermie, exploitée par la SOFREGE, filiale du groupe Coriance, délégataire de services publics dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains, et spécialiste des services énergétiques, demeure le pilier du système de chauffage à Fresnes. La Ville a été pionnière dans l'exploitation de cette énergie propre, inaugurant le premier réseau de chauffage urbain par géothermie entièrement financé par des fonds municipaux en 1986.

Bientôt un nouveau doublet

En septembre 2023, la Ville et Coriance ont officialisé la création d'une seconde géothermie qui viendra s'ajouter au triplet géothermique existant près du centre commercial de la Cerisaie (doublet géothermique historique construit en 1986 / troisième puits foré en 2014). Cette initiative s'inscrit dans le cadre des priorités définies par la Ville pour lutter contre la précarité énergétique, réduire la pollution en milieu urbain et atténuer l'impact de l'activité humaine sur la santé des citoyens.

La mise en place de ce nouveau doublet contribuera à augmenter la part d'énergie renouvelable utilisée par le réseau de chaleur, passant de 60 à 80%. Ce qui permettra l'évitement de l'émission de 17 500 tonnes de CO₂ par an, équivalent à l'impact de 15 000 voitures. La nouvelle centrale, comprenant un doublet géothermique et deux pompes à chaleur d'une puissance totale de 5MW, sera intégrée harmonieusement dans son environnement avec la préservation de 3120m² d'espaces verts.

Fresnes s'engage à raccorder 100% de ses logements collectifs au réseau de chaleur. Ainsi, la création de ces nouveaux puits de géothermie sera accompagnée d'une extension du réseau de plus de 4,7 km, connectant 34 nouvelles sous-stations, équivalent à 3 000 logements supplémentaires.

À Propos du Label éco-chaleur

Créé en 2013, le label Eco-chaleur récompense annuellement les réseaux de chaleur les plus performants selon trois critères : environnemental, économique et social. Le réseau de chaleur de Fresnes, alimenté à plus de 60 % par la géothermie, se distingue par son tarif compétitif et son engagement envers la concertation avec les abonnés et les usagers, illustré par la création d'un Comité Consultatif du Service Public de Géothermie.

[Plus d'infos sur fresnes94.fr](https://www.fresnes94.fr)